

## COMMISSION REGIONALE COMPETITIONS ET DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 24 JANVIER 2026

PAGE 1/11

### P.V. n°4 – réunion préventive au Haillan et visioconférence

Présidente : Mme. BERTON.

Présents : Mmes CHAMPARNAUD – FERNANDEZ - M. LEVEQUE

En visioconférence : Mmes CAIRAUT – ESCACQ — RIVIERE - MM. CHALLAT – FORT – GRELLAUD - MONTANE

Excusés : Mmes BOLLATI – HOURCAILLOU - LOPEZ – MM. BARSACQ DUCOUT – BLOT – CORNIER – DECHERF – ETHEVE - ROUSSELY

E.T.R. : Mme JUGE – M. NAVARRO

Administratif : M. VALLET

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : [juridique@lfna.fff.fr](mailto:juridique@lfna.fff.fr), le droit d'examen étant de 116 euros.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA).

### COUPE DE NOUVELLE-AQUITAINE FEMININE SENIOR

#### SYSTEME COUPE NOUVELLE-AQUITAINE FEMININE saison 2025/2026

<u>96 Engagées</u>							
<b>02/11/2025</b>	<b>1er Tour</b>	<b>24</b>	matches avec	<b>48</b>	clubs		
<b>23/11/2025</b>	<b>2ème Tour</b>	<b>20</b>	matches avec	<b>24</b>	vainqueurs	<b>+</b>	<b>16</b> entrantes
<b>22/02/2026</b>	<b>3ème Tour</b>	<b>20</b>	matches avec	<b>20</b>	vainqueurs	<b>+</b>	<b>20</b> entrantes
<b>15/03/2026</b>	<b>4ème Tour</b>	<b>16</b>	matches avec	<b>20</b>	vainqueurs	<b>+</b>	<b>12</b> entrantes
<b>05/04/2026</b>	<b>5ème Tour</b>	<b>8</b>	matches avec	<b>16</b>	vainqueurs		
<b>24/05/2026</b>	<b>1/4 de Finale</b>	<b>4</b>	matches avec	<b>8</b>	vainqueurs		
<b>14/06/2026</b>	<b>1/2 Finales</b>	<b>2</b>	matches avec	<b>4</b>	vainqueurs		
<b>20/06/2026</b>	<b>FINALE</b>	<b>1</b>	match avec	<b>2</b>	vainqueurs		

#### 2ème Tour :

La Commission homologue les 19 résultats des rencontres disputées les 22 et 23 Novembre 2026 et prend note que la rencontre G.J. ENTENTE DES VERGERS / OCCITANE F.C. n'a pas été à son terme en raison d'un nombre insuffisant de joueuses sur le terrain du club OCCITANE F.C.

➤ **Le dossier a été transmis à la C.R. LITIGES pour suite à donner.**

Rappel du calendrier du 3ème tour à disputer les 21 et 22 Février 2026.



COMMISSION REGIONALE COMPETITIONS ET DEVELOPPEMENT  
FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 24 JANVIER 2026

PAGE 2/11

COUPE DE NOUVELLE-AQUITAINE U15 FEMININE

SYSTEME COUPE NOUVELLE-AQUITAINE U15 F. A 11  
SAISON 2025/2026

<b>46 Engagées</b>							
<b>07/02/2026</b>	<b>1er Tour</b>	<b>14</b>	matches avec	<b>28</b>	clubs		
<b>14/03/2026</b>	<b>2ème Tour</b>	<b>16</b>	matches avec	<b>14</b>	vainqueurs	<b>18</b>	entrants
<b>18/04/2026</b>	<b>3ème Tour</b>	<b>8</b>	matches avec	<b>16</b>	vainqueurs		
<b>02/05/2026</b>	<b>1/4 de Finale</b>	<b>4</b>	matches avec	<b>8</b>	vainqueurs		
<b>14/05/2026</b>	<b>1/2 Finales</b>	<b>2</b>	matches avec	<b>4</b>	vainqueurs		
<b>30/05/2026</b>	<b>Finale</b>	<b>1</b>	match avec	<b>2</b>	vainqueurs		

Les membres de la Commission déterminent la liste des 18 équipes exemptées du 1<sup>er</sup> Tour en suivant le critère du parcours en CNA U15F la saison passée et en excluant automatiquement les équipes U15F engagées en Ligue.

La liste des rencontres du 1<sup>er</sup> Tour - [voir règlementation en annexe 1](#)

<b>Coupe Na U15 F À 11 / Phase Unique</b>					<b>Poule Unique</b>	<b>9</b>
<b>Samedi 07/02/2026</b>						
J1 55475878 28205.1 500021	Stade Bordelais 1	- 552034	Arsac Le Pian Medoc 1	15H	Stade Antennes Du Lac N°12 à BORDEAUX	
J1 55475888 28215.1 505581	St Andre Cubzac Fc 1	- 734317	Soyaux Chte Asj 1	15H	Parc Des Sports Du Bouilh 1 à ST ANDRE DE CUBZAC	
J1 55475891 28218.1 505608	Arin Luzien 1	- 534716	Hiriburuko Ainhara S 1	15H	Stade De Chantaco N° 4 à ST JEAN DE LUZ	
J1 55475885 28212.1 505739	Dax Jeanne D Arc 1	- 505841	Agenais Su 1	15H	Stade André Darrigade 3 à DAX	
J1 55475879 28206.1 505760	Eysinaise Es 1	- 580598	Bassin Arcachon Fc 1	15H	Plaine De Jeux Du Pinsan 7 à EYSINES	
J1 55475886 28213.1 514355	St Florent Chamois 1	- 517415	Es 3 Cites Poitiers 1	15H	Stade De La Mineraie 1 à NIORT	
J1 55475887 28214.1 531523	St Pantaleon As 1	- 524990	Sanilhacois Sa 1	15H	Stade Georges Auger 1 à ST PANTALEON DE LARCHE	
J1 55475880 28207.1 533943	Tarnos As 1	- 531930	Ent. Usspa / Sam 1	13H	Stade Vincent Mabillet à TARNOS	
J1 55475881 28208.1 552505	Chauvigny Vvm Gj 1	- 507113	Ent. Pana / Beaub 1	15H	Stade Municipal à BONNES	
J1 55475882 28209.1 560869	Vouneuil.Buxerolle s 1	- 548135	Parthenay Viennay Rc 1	15H	Stade André Messy 1 à BUXEROLLES	
J1 55475889 28216.1 564519	Gj Ebo-Esp 1	- 505684	Bayonne Aviron 1	15H	Stade Municipal à MASLACQ	
J1 55475884 28211.1 564840	Afch 1	- 505837	Cauderan Agja 1	15H	Stade Du Mirail 1 à ARTIGUES PRES BORDEAUX	
J1 55475890 28217.1 581325	Seign.Cabp.Soust. Fc 1	- 505689	Biarritz Jeanne Arc 1	15H	Stade Municipal 3 à CAPBRETON	
J1 55475883 28210.1 760242	P.P.F.F. 1	- 530332	Lescarien Fc 1	15H	Stade Des Bleuets à PAU	

## COMMISSION REGIONALE COMPETITIONS ET DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 24 JANVIER 2026

PAGE 3/11

### CHAMPIONNATS SENIOR F. et U18 F.

La Commission prend acte et valide la liste des rencontres reportées du week-end précédent à cause d'arrêts municipaux (voir ci-dessous) et la nouvelle programmation.

LISTE DES RENCONTRES REPORTÉES - WEEK-END DU 24/25 JANVIER 2026						
Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire	N° Match
RÉGIONAL 1 FÉMININES	Unique	A.S.J. Soyaux / E.S. Poitiers 3 Cités	25/01/2026	22/02/2026	15h00	53785301
		A.S.J. Soyaux / Bergerac Périgord F.C.	10/01/2026	15/02/2026	15H00	53785289
Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire	N° Match
RÉGIONAL 2 FÉMININES	A	F.C. Bressuire / U.S. Jaunay Marigny	25/01/2026	05/04/2026	15h00	53785432
	B	F.C. Gradignan (2) / U.S. Bouscat	25/01/2026	05/04/2026	15h00	53785564
		Angoulême Charente F.C. / Garo Foot Féminin	25/01/2026	05/04/2026	15h00	53785562
Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire	N° Match
U18F RÉGIONAL 1	Unique	U.S. Aigrefeuille / E.S. Saintes Football	24/01/2026	14/02/2026	15h00	55116983

Vincent VALLET (D.G.A.) présente les principes d'accessions et de rétrogradations des championnats seniors féminins à l'issue de la saison 2025/2026 dont vous trouverez le contenu [en annexe 2](#).

Les membres valident ces 4 schémas dans l'attente de l'approbation du prochain C.D. LFNA avant une information officielle aux clubs R1 et R2 Féminins.

### CHAMPIONNATS U15 F.

Les membres de la Commission prennent connaissance des différents classements de la 1<sup>ère</sup> phase des championnats interdistricts U15 F. Si le nombre originel d'accessions en U15 F ELITE LFNA 2<sup>nde</sup> phase était fixé à 12, il s'avère que deux équipes classées au rang N°2 possèdent le même quotient et la même différence de buts.

A l'unanimité des membres, et afin de respecter une certaine équité entre pôles, il est décidé en séance de faire accéder une équipe supplémentaire et donc d'établir deux poules de 6 et 7 équipes.

[La composition des poules U15 F ELITE LFNA :](#)

#### Poule A – 6 équipes

E.S. SAINTES FOOTBALL (17)  
GROUPEMENT CHARENTE OCEAN (17)  
E.S.A. BRIVE (19)  
CHAURAY F.C. (79)  
STADE POITEVIN F.C. (86)  
C.A. RILHAC RANCON (87)

#### Poule B – 7 équipes

TRELISSAC ANTONNE PERIGORD F.C. (24)  
F.C.E. MERIGNAC ARLAC (33)  
S.A. MERIGNACAIS (33)  
U.S.C. LEOGNAN (33)  
GAROFOOT FEMININ (47)  
KAMBO IZARRA (64)  
LES GENETS D'ANGLET (64)



## COMMISSION REGIONALE COMPETITIONS ET DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 24 JANVIER 2026

PAGE 4/11

La conséquence de cette modification d'accèsion est l'établissement d'un nouveau calendrier U15 F ELITE LFNA qui sera soumis au vote du prochain Comité de Direction de la LFNA du 31 Janvier 2026 (voir ci-après).

DATES	VACANCES SCOLAIRES	ACTIONS TECHNIQUES	COUPE NIKE FEMININE U18	U18 F. à 11 ELITE LFNA	Coupe U18F. à 11	U15 F. à 11 ELITE LFNA - POULE DE 6	U15 F. à 11 ELITE LFNA - POULE DE 7	COUPE U15 F. à 11
<b>Samedi</b>	La Commission compétente est souveraine pour replacer, aux dates laissées libres sur ce calendrier, des rencontres qui ne se seraient pas jouées (intempéries, cas exceptionnel) aux dates prévues.							
31/01/2026			1/8èmes de Finale	J9				
07/02/2026	Du samedi 7 au dimanche 22 février			RAT	TOUR 1	J1	J1	TOUR 1
14/02/2026				RAT				
21/02/2026				J10		J2	J2	
28/02/2026				J11		J3	J3	
07/03/2026			1/4 de Finale	J12		J4	J4	
14/03/2026				RAT	TOUR 2	RAT	J5	TOUR 2
21/03/2026				J13		J5	J6	
28/03/2026				J14		J6	J7	
04/04/2026	Du samedi 4 au dimanche 19 avril			RAT		RAT	J8	
Lundi 06/04/2026 (pâques)								
11/04/2026				RAT		RAT	RAT	
18/04/2026			1/2 Finales	J15	TOUR 3	RAT	RAT	TOUR 3
25/04/2026				J16		J7	J9	
Vendredi 01/05/2026 (fête du travail)								
02/05/2026				J17	TOUR 4	RAT	RAT	TOUR 4
Vendredi 08/05/2026 (victoire 1945)								
09/05/2026			FINALE	RAT		J8	J10	
Jeudi 14/05/2026 (Ascension)					1/2 FINALES	RAT	RAT	1/2 FINALES
16/05/2026				J18		RAT	J11	
23/05/2026						J19	J12	
Lundi 25/05/2026 (Pentecôte)								
30/05/2026				BARRAGE ALLER	FINALE	RAT	J13	FINALE
06/06/2026				BARRAGE RETOUR		J10	J14	
13/06/2026								
20/06/2026								
27/06/2026								

### LES PROJECTIONS D'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS REGIONAUX U15 F et U18 F

Vanessa JUGE (D.T.R.) synthétise et rappelle les conclusions de la C.R. FEMININE sur les schémas de compétition des championnats jeunes féminins pour une application en 2027/2028 pour le championnat U18 LIGUE, et une application en 2026/2027 pour le championnat U15 LIGUE.

La prochaine étape est la présentation des schémas organisationnels auprès des Présidents de District d'ici mi-février et la question notamment de la gestion des interdistricts.

La présentation en Comité de Direction de Ligue puis un vote en Assemblée Générale le 27 Juin 2026 sera la conclusion de cette proposition de réforme.

### LA COMMUNICATION DES ACTIONS FEMININES

Océane CAIRAUT, qui menait le Groupe de Travail sur la communication, expose la procédure retenue pour relayer au maximum les actions féminines entreprises dans les territoires de la NOUVELLE-AQUITAINE.

## COMMISSION REGIONALE COMPETITIONS ET DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 24 JANVIER 2026

PAGE 5/11

Une proposition de récurrence des informations à publier, sera adressée à Damien DARROMAN, responsable du pôle communication.

Un travail en amont sera effectué par les membres de la Commission et des Districts afin de déterminer le sujet choisi et l'objectif d'une publication par semaine.

Pour cela, il est important de recenser les salariés et membres chargés de la communication, dans chaque territoire, afin de créer un réseau et de l'animer.

La priorité de communication est fixée sur les écoles féminines de football.

---

### LE PROJET DES EFF

Vanessa JUGE présente une nouvelle version plus détaillée du projet des Ecoles Féminines de Football qui sera bien soumis à l'approbation du Comité de Direction de Ligue.

---

**Prochaine réunion** : sur convocation.

---

La Présidente,  
**Natacha BERTON**



Le secrétaire de séance,  
**Vincent VALLET**



---

Procès-Verbal validé le 29 Janvier 2026 par Mme Catherine VEYSSY, Secrétaire Générale de la LFNA-

## COMMISSION REGIONALE COMPETITIONS ET DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 24 JANVIER 2026

PAGE 6/11

### ANNEXE 1 : règlementation de la COUPE REGIONALE U15 F.

#### Article 1 : EPREUVES ET TROPHEES

- 1/ La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine organise annuellement une épreuve régionale nommée Coupe Nouvelle-Aquitaine Féminine U14-U15 à 11. Sauf dispositions contraires prévues aux présents règlements, ce sont les Règlements Généraux de la Fédération et de la LFNA qui s'appliquent.
- 2/ Un trophée souvenir est remis à titre définitif aux deux finalistes.

---

#### Article 2 : COMMISSION D'ORGANISATION

La Coupe Nouvelle-Aquitaine Féminine U14-U15 à 11 est organisée et gérée par la Commission Régionale Féminisation Compétitions et Développement du Football Féminin.

---

#### Article 3 : ENGAGEMENTS

- 1/ La Coupe Nouvelle-Aquitaine Féminine U14-U15 à 11 est ouverte à tous les clubs affiliés Libres à la F.F.F. situés sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine.
  - 2/ Les clubs devront procéder à l'enregistrement de leur engagement dans cette épreuve via Footclubs avant la date fixée par la Commission organisatrice.
- 

#### Article 4 : OBLIGATIONS DES CLUBS

- 1/ Les clubs devront être à jour de leurs cotisations F.F.F., Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine et des Districts, pour pouvoir s'engager en Coupe Nouvelle-Aquitaine Féminine U14-U15 à 11.
  - 2/ Les clubs devront disposer d'un terrain classé T6 minimum pour pouvoir s'engager dans cette compétition.  
A partir des ½ Finales, les rencontres se dérouleront uniquement sur des terrains classés au minimum T5. Les clubs ne disposant pas de telles installations devront proposer un terrain de repli. A défaut, la rencontre sera inversée.
- 

#### Article 5 : SYSTEME DE L'EPREUVE

Cette compétition a priorité sur les championnats régionaux de la même catégorie d'âge.  
Elle se dispute par éliminations et est composée d'une phase préliminaire et d'une phase finale qui débute à partir des ½ Finales.

##### **1/ La phase préliminaire**

Elle comportera autant de tours nécessaires, au regard du nombre d'engagées et de la désignation des exemptes, pour obtenir 4 équipes qui s'affronteront sur la phase finale de l'épreuve.

Les rencontres seront ordonnancées par tirage au sort selon une répartition géographique décidée par la Commission organisatrice de l'épreuve qui désigne également les éventuelles exemptes.

##### **2/ La phase finale**

Elle débute à partir des ½ Finales.

---

#### Article 6 : ORGANISATION DES RENCONTRES

##### **1/ Heures des matches**

La Commission organisatrice fixe l'horaire des rencontres au samedi à 15h00.

## COMMISSION REGIONALE COMPETITIONS ET DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 24 JANVIER 2026

PAGE 7/11

Le club désirant modifier l'horaire ou la date de la rencontre doit faire parvenir sa demande à la Commission organisatrice, accompagnée de l'accord du club adverse via Footclubs. A défaut de cet accord, la rencontre sera maintenue à l'horaire et à la date initiale.

### 2/ Choix du club recevant

Les rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier tiré au sort.

Toutefois, si le club tiré au sort en second, s'étant déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors du même tour, ce club sera en conséquence le club recevant.

En cas d'exemptions d'un des deux clubs opposés, la règle du premier tiré au sort est appliquée.

### 3/ Terrains

Si le terrain du club recevant est indisponible ou fait l'objet d'une interdiction municipale d'utilisation et si le club ne peut pas proposer de terrain de repli, la rencontre est automatiquement inversée. Le délai d'inversion est fixé jusqu'au vendredi à 16h00.

A défaut d'utilisation des terrains des clubs opposés, la rencontre est automatiquement reportée et fixée à une date prioritaire par rapport aux championnats régional ou départemental.

## Article 7 : DÉROULEMENT DES RENCONTRES

### 1/ Nombre de joueuses

Les clubs peuvent faire figurer 14 joueuses au maximum sur la feuille de match jusqu'aux ½ Finales.

Ils pourront faire figurer 16 joueuses au maximum, lors de la Finale, dont la possibilité d'inclure une seconde gardienne de but.

### 2/ Couleur des maillots

Les équipes recevantes doivent être vêtues aux couleurs de leur club.

### 3/ Numérotation des maillots

Les maillots devront être numérotés de 1 à 11 pour les joueuses titulaires et de 12 à 14 pour les remplaçantes ou 12 à 16 lors de la Finale. La joueuse identifiée avec le numéro 16 ne peut remplacer que la gardienne du but, poste pour poste.

### 4/ Ballons

Les ballons sont fournis par le club recevant sous peine de match perdu.

Si la rencontre a lieu sur terrain neutre, les deux équipes opposées doivent chacune fournir un ballon. Le club organisateur doit aussi présenter deux ballons, sous peine d'amende fixée au Barème Financier de la LFNA.

Lors de la Finale, la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine fournit les ballons du match (6). Chacune des équipes repartira avec 3 ballons.

### 5/ Licences

Seules les joueuses des catégories U13 F. (maximum 3), U14 F. et U15 F. peuvent participer à cette Coupe Régionale.

### 6/ Durée des rencontres

La durée d'une rencontre de Coupe Nouvelle-Aquitaine Féminine U14-U15 à 11 est de 80 minutes, divisée en deux périodes de 40 minutes. En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, il sera procédé à la séance de tirs aux buts conformément à l'annexe 5 des R.G. de la LFNA pour désigner un vainqueur.

### 7/ Exclusion Temporaire

La règlementation de l'Exclusion Temporaire reprise à l'annexe 3 des R.G. de la LFNA est applicable sur toute la compétition.

### 8/ Réserves et réclamations

Les réserves, réclamations et évocations doivent être formulées dans les conditions prescrites aux Règlements Généraux de la F.F.F.

## COMMISSION REGIONALE COMPETITIONS ET DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 24 JANVIER 2026

PAGE 8/11

### Article 8 : LES OFFICIELS

Arbitres et arbitres-assistants

Ils sont désignés par la Commission Départementale de l'Arbitrage du District du club recevant lors de la phase préliminaire. La Commission Régionale d'Arbitrage sera en charge de désigner les officiels à partir des ½ Finales.

En cas d'absence de l'arbitre désigné, s'appliquent les dispositions de l'article 19.B des Règlements Généraux de la LFNA.

---

### Article 9 : FORFAITS

Un club déclarant forfait pour une rencontre de la Coupe Nouvelle-Aquitaine Féminine U14-U15 à 11 doit en aviser la Commission organisatrice par tout moyen et le confirmer par écrit, sans préjuger des différentes pénalités fixées par le présent règlement.

A partir des ¼ de Finale et de la compétition propre, une équipe déclarant forfait avant la rencontre ou déclarée forfait sur le terrain pourra entraîner, pour le club, une suspension de participation à la Coupe Nouvelle-Aquitaine Féminine U14-U15 à 11 la saison suivante. C'est la Commission organisatrice qui statuera.

Enfin, un club déclarant forfait ne peut participer le même jour ou le lendemain de la rencontre de cette Coupe Régionale à une autre rencontre officielle de Coupe Départementale ou Interdistricts, sauf pour les équipes inférieures du club.

---

### Article 10 : LITIGES - APPELS

Les litiges survenant à l'occasion des rencontres de la Coupe Nouvelle-Aquitaine Féminine U14-U15 à 11 sont instruits par les commissions compétentes de la LFNA. Les appels des décisions de 1ère instance pourront être interjetés auprès de la Commission Régionale d'Appels qui statuera en dernier ressort.

---

### Article 11 : LA FINALE

La Finale de la Coupe Nouvelle-Aquitaine Féminine U14-U15 à 11 a lieu sur terrain neutre à l'occasion d'une journée de fête du Football en Nouvelle-Aquitaine.



## COMMISSION REGIONALE COMPETITIONS ET DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 24 JANVIER 2026

PAGE 9/11

### ANNEXE 2 : PRINCIPES D'ACCESSIONS et RETROGRADATIONS DES CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS FEMININS

La présente annexe détermine le système d'acessions et de rétrogradations à l'issue de la saison 2025/2026 pour les championnats R1 et R2 Féminins. La réglementation des compétitions féminines est reprise au sein des différents articles des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

L'architecture des compétitions proposées à compter de la saison 2026/2027 est la suivante :

- R1 Féminin : une poule unique de 12 équipes
- R2 Féminin : 2 poules de 12 équipes

### 1/ Principes des accessions et rétrogradations à l'issue de la saison 2025/2026 :

Scénario 1 : une montée en D3 et une descente de D3 en R1

Septembre 2025	
CHAMPIONNAT R1 FEMININ Poule unique (12)	12
CHAMPIONNAT R2 FEMININ 24 EQUIPES (2x12)	24

ACCESSIONS - RETROGRADATIONS FIN DE SAISON 2025/2026		
Fin de saison 2025-2026		
CHAMPIONNAT D3 FEMININ	Rétrograde en R1	1
CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Accède en D3	1
CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Restent en R1	9
CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Rétrogradent en R2	2
CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Accèdent en R1	2
CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Restent en R2	16
CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Rétrogradent en District	6
CHAMPIONNATS DISTRICT	Accèdent en R2	6



## COMMISSION REGIONALE COMPETITIONS ET DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 24 JANVIER 2026

PAGE 10/11

Scénario 2 : aucune montée en D3 et une descente de D3 en R1

Septembre 2025	
CHAMPIONNAT R1 FEMININ Poule unique (12)	12
CHAMPIONNAT R2 FEMININ 24 EQUIPES (2x12)	24

ACCESSIONS - RETROGRADATIONS FIN DE SAISON 2025/2026		
Fin de saison 2025-2026		
CHAMPIONNAT D3 FEMININ	Rétrograde en R1	1
CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Restent en R1	9
CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Rétrogradent en R2	3
CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Accèdent en R1	2
CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Restent en R2	15
CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Rétrogradent en District	7
CHAMPIONNATS DISTRICT	Accèdent en R2	6

Scénario 3 : une montée en D3 et aucune descente de D3 en R1

Septembre 2025	
CHAMPIONNAT R1 FEMININ Poule unique (12)	12
CHAMPIONNAT R2 FEMININ 24 EQUIPES (2 x 12)	24

ACCESSIONS - RETROGRADATIONS FIN DE SAISON 2025/2026		
Fin de saison 2025-2026		
CHAMPIONNAT D3 FEMININ	Rétrograde en R1	0
CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Accède en D3	1
CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Restent en R1	9
CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Rétrogradent en R2	2
CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Accèdent en R1	3
CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Restent en R2	16
CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Rétrogradent en District	5
CHAMPIONNATS DISTRICT	Accèdent en R2	6



## COMMISSION REGIONALE COMPETITIONS ET DEVELOPPEMENT FOOTBALL FEMININ – REUNION DU 24 JANVIER 2026

PAGE 11/11

Scénario 4 : aucune montée en D3 et une aucune descente de D3 en R1

Septembre 2025	
<b>CHAMPIONNAT R1 FEMININ</b> Poule unique (12)	12
<b>CHAMPIONNAT R2 FEMININ</b> 24 EQUIPES (2 x 12)	24



### ACCESSIONS - RETROGRADATIONS FIN DE SAISON 2025/2026

Fin de saison 2025-2026		
<b>CHAMPIONNAT D3 FEMININ</b>	Rétrograde en R1	<b>0</b>
<b>CHAMPIONNAT R1 FEMININ</b>	Restent en R1	<b>10</b>
<b>CHAMPIONNAT R1 FEMININ</b>	Rétrogradent en R2	<b>2</b>
<b>CHAMPIONNAT R2 FEMININ</b>	Accèdent en R1	<b>2</b>
<b>CHAMPIONNAT R2 FEMININ</b>	Restent en R2	<b>16</b>
<b>CHAMPIONNAT R2 FEMININ</b>	Rétrogradent en District	<b>6</b>
<b>CHAMPIONNATS DISTRICT</b>	Accèdent en R2	<b>6</b>

### 2/ Accessions des pôles DISTRICT ou INTERDISTRICTS en R2 :

Le principe commun est l'accession globale de 6 équipes venant des pôles départementaux.

- Pôle 79/86 : 1 accession
- Pôle 16/17 : 1 accession
- Pôle 19/23/87 : 1 accession
- District 33 : 1 accession
- Pôle 24/47 : 1 accession
- Pôle 40/64 : 1 accession

### 3/ Les règles de départage :

Pour un championnat à deux poules (R2 F) et afin d'atteindre un nombre impair d'équipes accédants (3) ou de relégation (5 ou 7), il sera fait appel à l'article 14 des RG de la LFNA établissant les règles de départage.